

COMMÉMORATION DU BICENTENAIRE DE LA BATAILLE DE WATERLOO

Jeudi 18 juin 2015 • Butte du Lion • Belgique

Accréditation des médias

A. Informations générales

En présence du couple royal et de nombreuses personnalités européennes, la cérémonie protocolaire fédérale de commémoration du bicentenaire de la bataille de Waterloo se déroulera le jeudi 18 juin 2015 à la Butte du Lion.

Programme de la journée :

- 10h30 : accueil des hauts représentants par le Roi et la Reine
- 11h : cérémonie protocolaire fédérale : discours, dépôt de fleurs, minute de silence, poignée de main symbolique entre les descendants des belligérants, moment commémoratif symbolique, final musical
- 11h45 : le couple royal et les hauts représentants visitent le Mémorial 1815

B. Accréditations

L'accréditation des médias est indispensable pour accéder aux différentes zones de presse, aménagées sur les lieux de la cérémonie. **L'accréditation fournie par l'asbl Waterloo 1815-2015 n'est pas valable** pour la cérémonie protocolaire.

Il n'est pas possible de s'inscrire pour plusieurs zones de presse. Le nombre de places est limité.

▪ **Photographes** : vous devez choisir une et une seule zone de presse parmi les zones suivantes :

- Zone 1 : accueil des VVIP au Mémorial 1815, départ des VVIP vers la tribune + visite du Mémorial avec les VVIP (11h45)
- Zone 2 : passage des VVIP vers la tribune et installation des VVIP en tribune, vue latérale des discours et de la tribune, vue sur une partie du spectacle
- Zone 3 : passage des VVIP vers la tribune, discours et spectacle en vue latérale

▪ **Caméramans seuls (ENG) et équipes stand-up télévision SNG** (caméraman, preneur de son, présentateur...) : une seule zone de presse est possible :

- Zone 3 : passage des VVIP vers la tribune, discours et spectacle en vue latérale

▪ **Journalistes radio, presse écrite/web** : une seule zone de presse possible :

- Zone 4 : emplacement en tribune, discours et spectacle de face (pas de prise de photos)

Pour vous accréditer, remplissez le formulaire d'accréditation en ligne sur www.waterloo2015.belgium.be.

Les demandes d'accréditation doivent obligatoirement être introduites **avant le 11 juin 2015 à 12h00**. Aucune accréditation tardive ne sera acceptée.

Pour vous accréditer, vous aurez besoin de :

- votre numéro de passeport ou de carte d'identité
- votre numéro de carte de presse, le cas échéant
- une photo d'identité numérique

Dans un souci de bonne communication, si la demande est introduite par une tierce personne, celle-ci veillera à bien introduire **l'adresse e-mail de la personne à accréditer**.

Pour les citoyens ou résidents belges, une attestation de sécurité (disponible à la fin du formulaire) devra en outre être complétée, signée, scannée et annexée à la demande d'accréditation.

A partir du 12 juin 2015, vous recevrez un courriel vous informant de l'état de votre accréditation.

C. Retrait des badges d'accréditation

Les badges d'accréditation devront être retirés par la personne concernée au **Centre de presse international – Résidence Palace, 155 rue de la Loi à 1040 Bruxelles – 1^{er} étage espace accréditation** :

- le **mardi 16 juin** entre 9h et 17h30
- ou le **mercredi 17 juin**, entre 9h et 17h30

Lors du retrait de votre badge d'accréditation, vous devrez présenter un passeport en cours de validité (ou, pour les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne une carte d'identité nationale en cours de validité).

Aucun badge d'accréditation ne pourra être retiré sans pièce d'identité.

D. Invités

- le Roi et la Reine des Belges
- le Roi et la Reine des Pays-Bas
- le Grand-Duc et la Grande-Duchesse du Luxembourg
- un membre de la famille royale britannique
- les hauts représentants de la France et de l'Allemagne
- les descendants des belligérants

- les hauts représentants du Parlement, du Conseil et de la Commission de l'Union européenne
- les représentants des autorités belges
- les représentants des autorités locales

E. Informations pratiques

- Des informations pratiques détaillées sur le programme de la journée et la captation du signal direct (UER) vous parviendront lors de la confirmation de votre accréditation à l'événement.
- Un parking sera réservé pour la presse à proximité du lieu de la cérémonie. Votre numéro de plaque d'immatriculation vous sera demandé lors de votre demande d'accréditation.
- Il n'y aura pas de connexion wi-fi disponible sur le lieu de la cérémonie.
- Des photos prises par notre photographe hôte seront mises à disposition sur demande.

Plus d'informations :

Direction générale Communication externe
Service public fédéral Chancellerie du Premier Ministre

press.waterloo.2015@premier.fed.be